

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mil cinq, le 22 avril, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrossat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 11 avril 2005

Nombre de membres en exercice : 11

PRESENTS : MM. PIQUET, Mme DAUDE, M. LAVAUD, M. LAMARSAUDE, M. MATINAUD - M. LEFEBVRE

ABSENTS : Excusés, MM. FRAISSEIX, M. MONTAUDON - Absents : M. MAZAUDOIS, Mme DECAN, M. PATELOUP

M. Lavaud a été nommé secrétaire de séance

OBJET : ACHATS DE TERRAIN - ZAE - ACHAT ET COMPLEMENT

Les actes pour acquérir les terrains :

- MEUNIER : superficie 1 ha 52 a 50 ca - Prix à l'hectare : 4.600 € - Coût total : 7.015 €
- Indivision PETINIAUD : superficie 3 ha 73 a 33 ca - Prix à l'hectare : 4.600 € - Coût total : 17.173€

sont en cours de réalisation.

Il s'avère qu'une petite parcelle de 2 a 32 ca (section A n° 1.269) située en bordure est aussi la propriété des consorts Pétiniaud et qu'il convient de l'acquérir sur les mêmes bases que les autres (4.600 € l'hectare)

Le bureau disposant d'une délégation pour effectuer ce type d'opération, il lui est donc proposé par le Président de délibérer sur cette question.

Après en avoir délibéré, le bureau prend les décisions suivantes :

- ***IL DECIDE d'acquérir cette petite parcelle section A n° 1.269 (contenance 2 a 32 ca) à l'indivision Pétiniaud au prix global de 106,72 € (base = 4.600 €/ha) et RAPPELLE sa décision d'acquérir l'ensemble des terrains de l'indivision au prix de 4.600 €/ha à savoir les parcelle A 1269 et A 1267 (contenance totale 6 ha 05 a 33 ca)***
- ***IL CHARGE Maître Vallade d'établir l'acte authentique***
- ***IL CHARGE le Président de signer l'acte authentique***

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt le 11 avril 2005,
Le Président : Philippe PIQUET*

*Certifiée exécutoire
Suite à dépôt en Préfecture
De Hte Vienne le 14/04/2005*